Le Seize May mil huit cens trente six après trois publica- 14
tions de Bans de Mariage faites au Prône dela Messe Paroissiale à
Ste Anne laprémiere le 5e Dimanche d'Après Pâques la Seconde le
jour de l'ascension & la 3e le Dimanche dans l'octave entre Jean
Remi Miuce fils majeur de Jean Baptiste Miuce dit Baptiste
à Laurent & ^{de} génévieve Miuce dela Paroisse de Ste Anne d'une
part & entre Gertrude Miuce fille majeur defeu Joseph Miuce &de
Vénérente Oburd aussi dela la Paroisse deS^{te} Anne d'autre part sans
M. qu'il sesoit rencontré aucun obstacle oppositions quelconque excepté l'em
Jean pêchement de consanguite du troisieme degré pur au double dela
Remi part des peres &mere des deux parties duquels empêchement dis
Miuce pense est accordée gratis acause de la Pauvreté des parties dela
& part & parl'autorité des Superieurs legitime si trouvant dans
Gertrude cette union cette circonstance particuliere quela fille setrouvoit
Miuce enceinte D'environ sept mois entoute probabilité par ^{un} commerce
1 illegitime avec un étranger La chose étant arrivée dansl'etablissent
de Ste Marie où la fille a residé assez long temps comme Domestique (
c'est l'aveu delafille) Le garçon est assurement Innocent de cette
faute la & l'enfant qui naitre ensuite neSera pas légitime mais seule-
ment adoptif dans ce Mariage) Je Prêtre Soussigné ai recu le
mutuel consentement de Mariage des dites parties & les ai con-
joints selon laformule prescrite dans le Rituel de Quebec en
presence d'édouard Dousset de Jean Baptiste Boudreau d'Ama-
ble Boudreau de Jean Cottereau &de beaucoup de personnes de
lendroit les parens & amis des epoux Sigogne
Le seize May mil huit cens trente six a paru devant moi Brigitte
Power épouse de Michel Byrne Habitans D'Yarmouth àpresent
S. originaires D'Irelande, laquelle m'a declaré que leur fille Catherine
Catherine Baptisée parmoi ce mois D'octobre dernier (voyer le Regitre précédent
Byrne folio 33) étoit décédée le deux Mars dernier agée D'environ six
5 moi & demi & que le corps de cetenfant avois été Inhumé dans le
cimetiere dela Paroisse de Ste Anne deux jours après Sigogne
Le dixSept May mil huit mil huit cens trente six a été par moi Soussigné
admis aux cérémonies du Baptême à Marie Marguerite née le
B vingt cinq Mars dernier du légitime Mariage entre Jean Bourque
Marie & julie Surete dela Paroisse de Ste Anne lamere présente la
Marguerite quelle a declaré que faute de Prêtre elle avoit fait ondoyer son en-
Bourque fant par Joseph Babin dit Nadiau Le Parain aété Ambroise
30 Bourque frere du pere del'enfant &la Marraine aété Marguerite
Le Blanc épouse du parain aussi deS^{te} Anne Ambroise Bourque
Le dix sept May mil huit cens trente six aété parmoi Sigogne
Soussigné Baptisée Lydia Jeanne née le 15 Mars dernier du legitime
B Mariage entre Patrice Calahan & Lydia Surette originaire d'ire-
Lydia lande residans dans Yarmouth en qualité de journalier lepere & la
Jeanne mere présens Le Parain aété LePrêtre Baptisant &la Marraine
Callahan aété Celeste Surete fille athanase surete dela Paroisse deS^{te} Anne
le pere a declaré nesavoir pas ecrire Sigogne